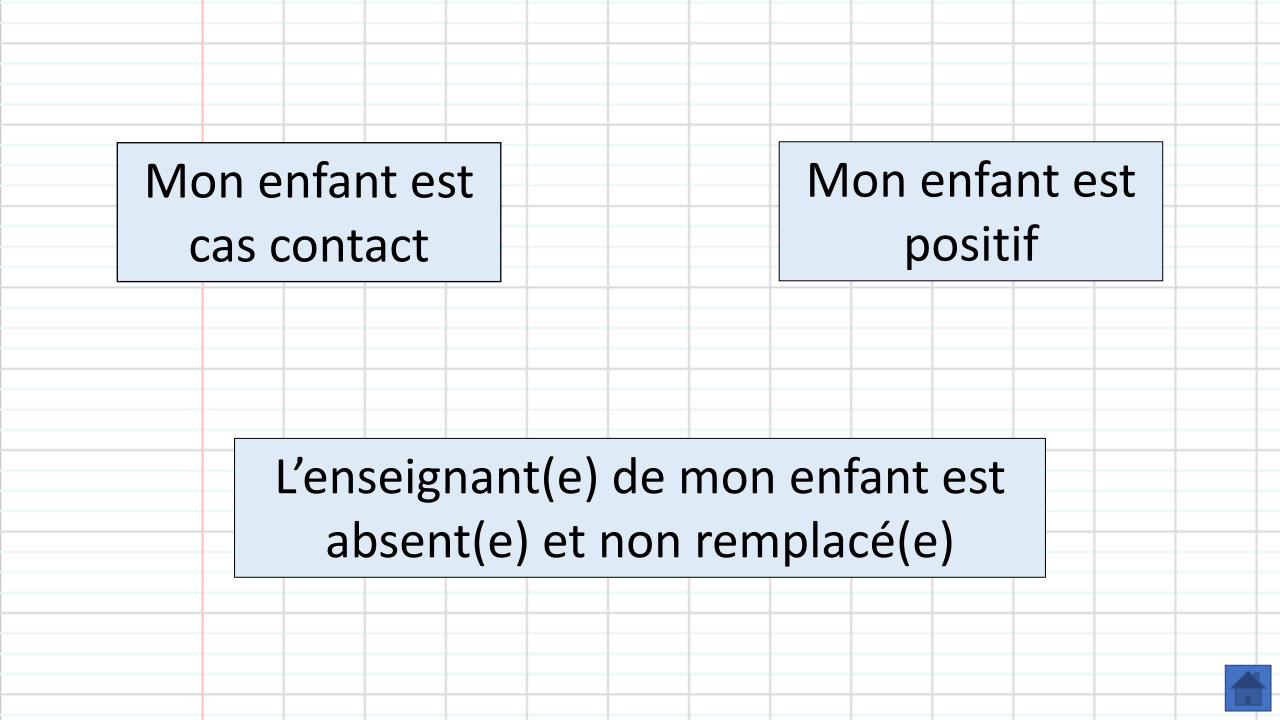


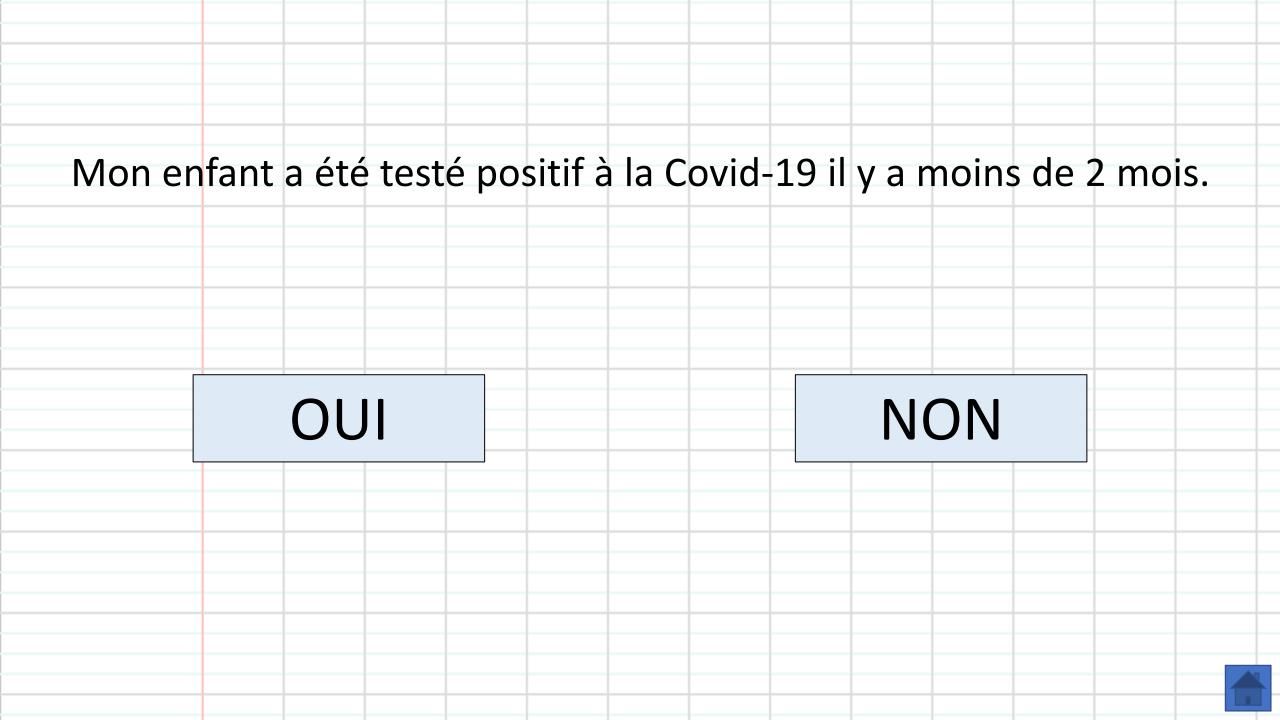
Sur chaque diapositive je clique sur la bulle qui correspond au cas de mon enfant.

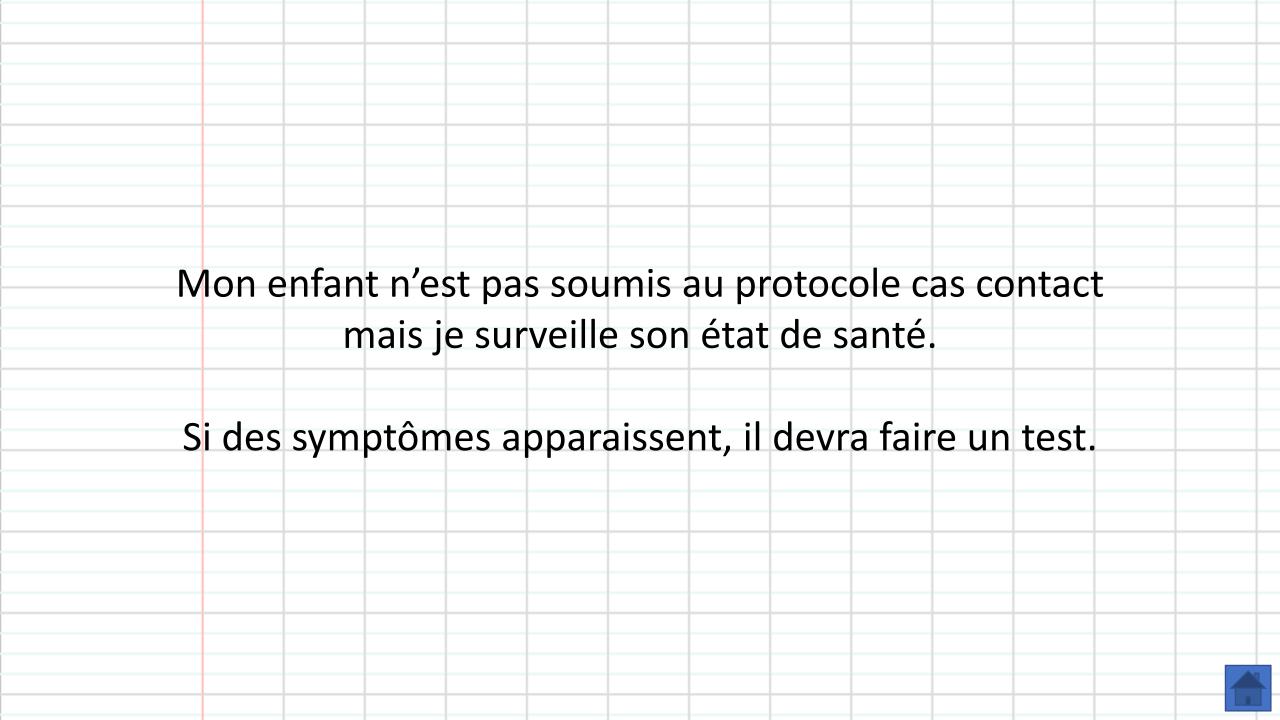
Au fil du diaporama, je trouverai les réponses à mes questions.

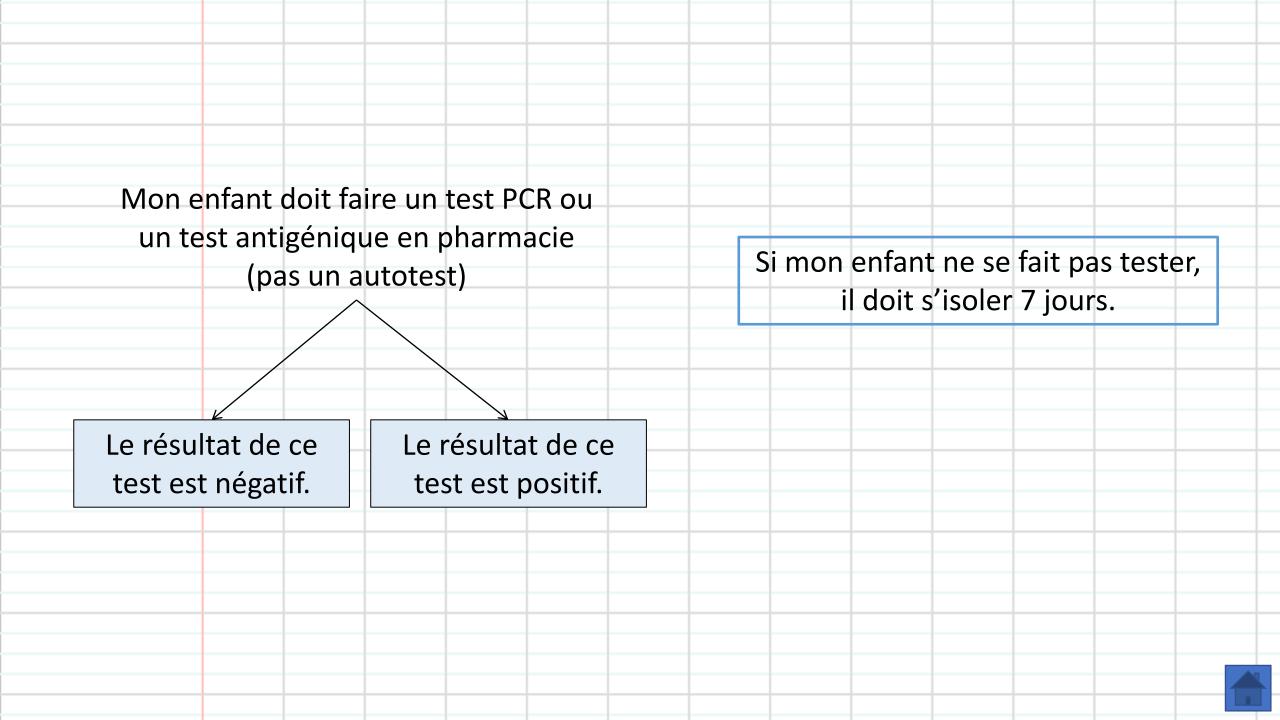
Si ce n'est pas le cas, je peux contacter l'école par mail ou par téléphone.

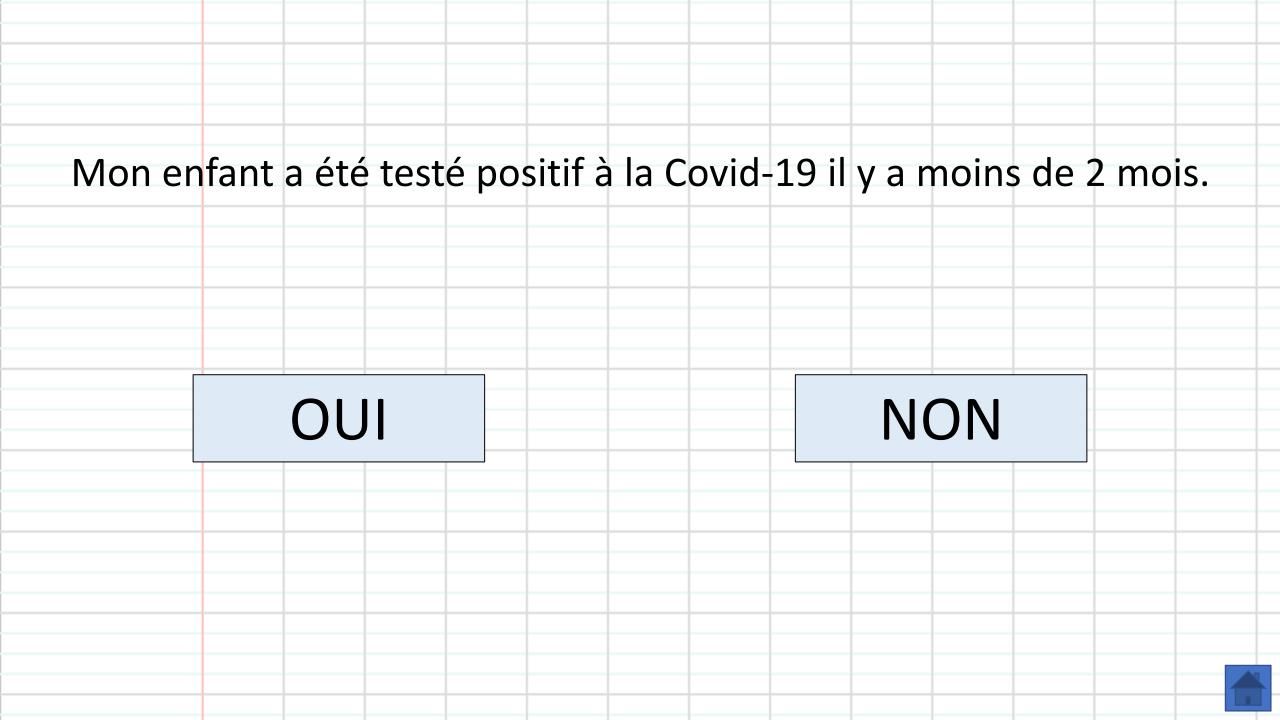


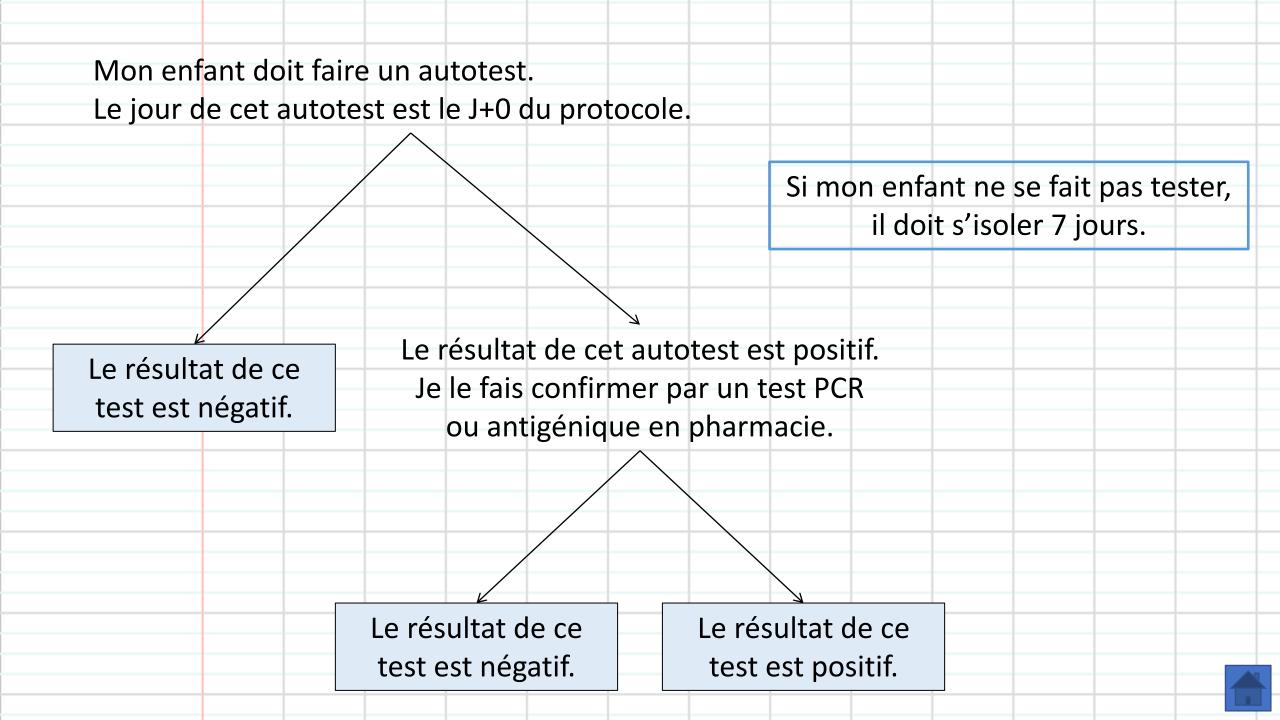
Dans le cadre Dans le cadre scolaire familial

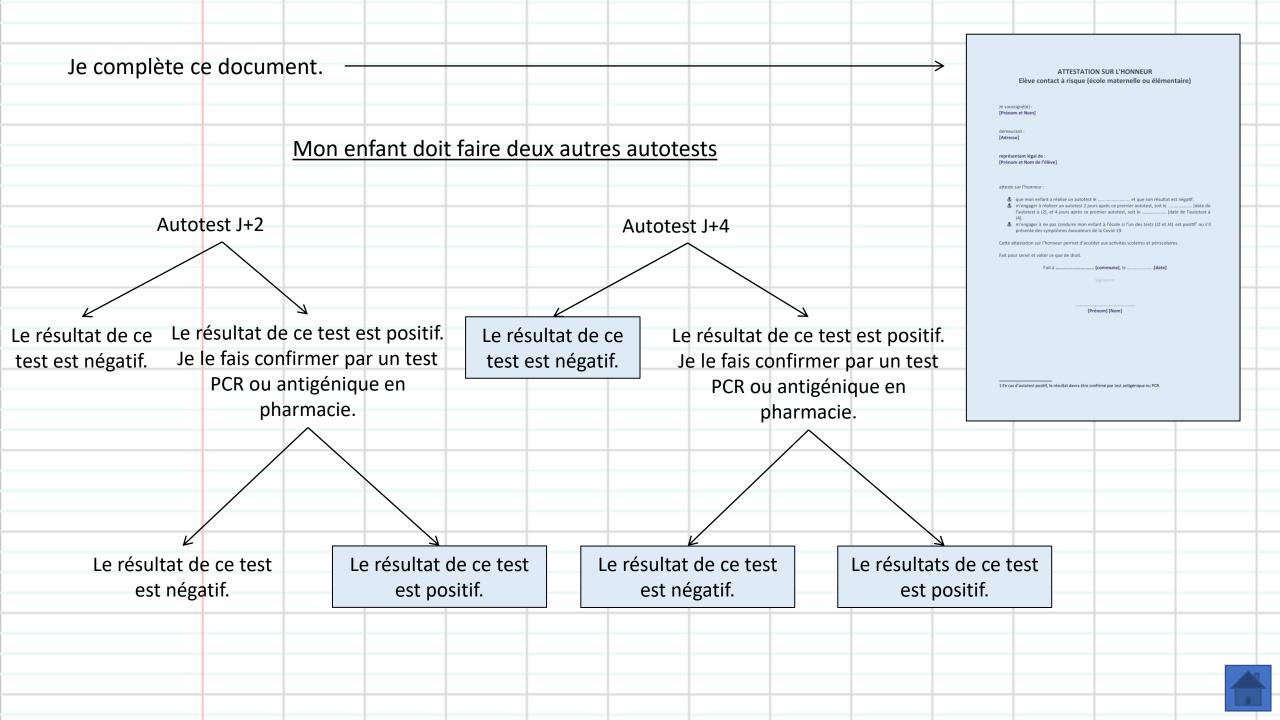


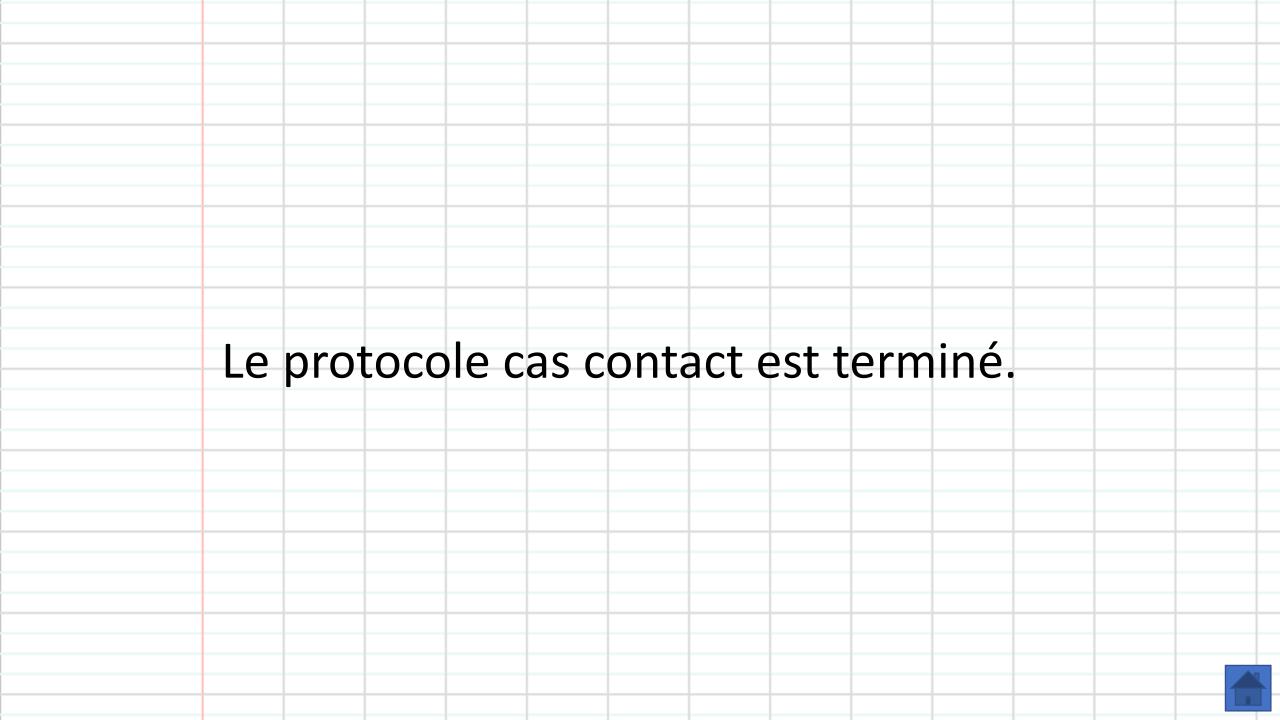


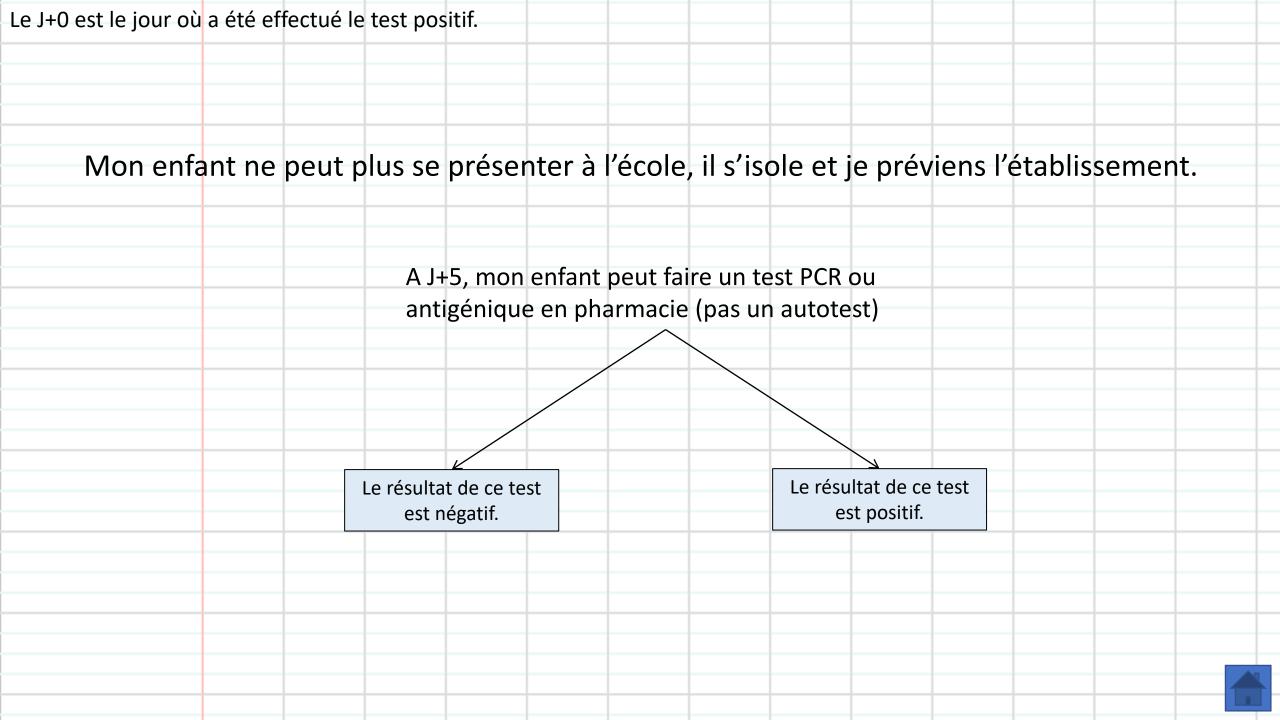












Mo					ux horaires d		abituels	
	S	ппарк	as de sym	Jiomes C	iepuis pius (ие 4оп.		

Mon enfa A son retour,							

Au moins 1 des responsables légaux appartient à une de ces catégories de profession :

- Personnels des établissements de santé ;
- Biologistes, infirmiers diplômés d'Etat, médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie, sages-femmes, ambulanciers
- Professionnels et bénévoles de la filière de dépistage (professionnels en charge du contact-tracing, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (effecteurs comme personnels administratifs)
- Personnels des établissements et services médico-sociaux : EHPAD et EHPA (personnes âgées) ; établissements pour personnes handicapées et d'aide sociale à l'enfance ; services d'aide à domicile pour personnes vulnérables ; services infirmiers d'aide à domicile ; lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique ; CSAPA et CAARUD ; centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus.

<u>ET</u>

Aucune autre solution de garde n'est envisageable

Je remplis ces deux conditions.

Je ne remplis pas ces deux conditions.

Lorsque j'apprends que l'enseignant(e) est absent(e) et ne sera pas remplacé(e), je préviens au plus vite le directeur de l'école et je fournis : - Un justificatif de la profession exercée (carte professionnelle, fiche de paie...) - Une attestation sur l'honneur de l'absence d'une autre solution de garde - Une attestation sur l'honneur fournie le jour de l'accueil d'un résultat négatif d'un autotest réalisé depuis moins de 24h pour l'enfant accueilli

	N			eut 'éco	êtro	2		